



Le Crouais, le 28 août 2025

Référence : 08-25-163

Objet : *Convocation Conseil Municipal*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le :

**Jeudi 4 septembre 2025  
À 19h00  
Salle de la Mairie**

L'ordre du jour est le suivant :

- Intercommunalité – Modifications des statuts de la Communauté de Communes Saint Méen-Montauban (CCSMM)
- Finances – Admission en non-valeur
- Questions diverses

Le Maire,  
Daniel CHICOINE



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. **Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.**